



Direction de l'information
scientifique et technique
Le directeur

www.cnrs.fr/dist

Campus Gérard-Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 43 99
F. 01 44 96 53 90

**L'OPEN ACCESS A MOYEN TERME :
UNE FEUILLE DE ROUTE POUR HAL
(Hyper articles en ligne)**

***« Au printemps 2013, signature unanime de la
Convention de partenariat en faveur des archives ouvertes et de
la plateforme mutualisée HAL.
Et après ? »***

Rapport de Serge Bauin, Chargé de Mission pour le libre accès

DIST/CNRS, septembre 2014

L'Open Access, jugé irréversible par tous, exige une forte dynamique d'accompagnement auprès de tous les chercheurs, comme auprès de toutes les entités de recherche : avec les universités et les organismes, en partenariat avec Inria, le CNRS entreprend d'assurer le développement de HAL dans tous ses aspects.

Prendre du recul était nécessaire. Dans ce sens, Renaud Fabre directeur de la DIST du CNRS m'a passé commande de ce rapport selon des termes reproduit en annexe.

Une vingtaine de personnes ont été consultées. La liste de leurs noms figure dans une deuxième annexe. Elles ont donné beaucoup d'idées, fait de nombreuses propositions. Bon nombre de ces propositions ont été reprises par le présent rapport. Ce qui figure ici représente les idées de l'auteur telles qu'elles ont été ensuite reprises par la DIST et par Inria.

Cet exposé comprend des recommandations précises. Il ne s'agit pas d'une analyse théorique, mais d'une proposition de feuille de route qui devra être examinée par le Comité de pilotage du CCSD, et après avis du Comité Scientifique et Technique (CST) de HAL.

Enfin, à la lecture de ce rapport on pourrait supposer que HAL fonctionne mal. Ce n'est pas le cas : HAL est un excellent outil, reconnu au niveau international, tout comme l'expertise de l'équipe du CCSD. Ce qui pose vraiment problème, c'est le pilotage, les moyens et l'organisation.

Remarques préliminaires :

« Une chronique orientée » de l'histoire de HAL

HAL a été conçu et développé il y a bientôt quinze ans à la louable initiative d'un physicien, Franck Laloë. Inspiré d'arXiv¹, et donc fondé sur le modèle de la communication directe entre chercheurs (d'où le nom de l'unité de service qui lui sert de support²), le développement a été effectué sur un « mode laboratoire » par des informaticiens de la physique, avec efficacité et rapidité.

Immédiatement après ce démarrage, et c'est un véritable tournant, l'idée de valoriser les documents recueillis en collections (entre autres) institutionnelles a été mise en œuvre, étendant le spectre des services au-delà de la communication scientifique entre chercheurs au sens strict.

Parmi les nombreux mouvements et initiatives de la dernière décennie autour des archives ouvertes, on relève un développement général des archives institutionnelles. **En France, ce développement a connu un aboutissement avec la signature à l'Académie des sciences le 2 avril 2013 de la « Convention de partenariat en faveur des archives ouvertes et de la plateforme mutualisée HAL »³ résultat des travaux du groupe BSN⁴.**

Cette convention, comme son titre même l'indique, désigne HAL dans un rôle singulier au sein de l'écosystème des archives en France : HAL est une archive ouverte certes, mais c'est aussi *l'infrastructure nationale* mutualisée hébergeant des archives institutionnelles ou vers laquelle les autres archives institutionnelles sont fermement invitées à déverser leur contenu. C'est là le sens de la signature de la convention de l'Académie des sciences par un établissement.

Si les directions de travail sont fixées désormais, elles tardent encore à se traduire dans les faits. Puisse ce rapport permettre de franchir au plus vite cette nouvelle étape.

¹ <http://arxiv.org/> et sur Wikipedia : <http://fr.wikipedia.org/wiki/ArXiv>

² Centre pour la Communication Scientifique Directe <http://www.ccsd.cnrs.fr/>

³ <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid71277/parteneriat-en-faveur-des-archives-ouvertes-plateforme-mutualisee-hal.html>

⁴ <http://www.bibliothequescientifiquenumerique.fr/>

Diagnostic

HAL n'est pas vraiment devenu une **infrastructure nationale** :

1. L'offre de services de HAL est importante et variée, et en conséquence aussi source de confusion.
2. Son développement, même s'il est mené avec talent, reste artisanal. Au-delà de la question informatique, les méthodes de travail sont encore insuffisamment définies.
3. Son pilotage, qui est mis en place, reste encore à faire fonctionner.
4. Sa structure support, l'unité mixte de service CCSD, reste fragile, et sous dimensionnée.

Le CCSD n'a pas les moyens récurrents, tant en ressources humaines autant qu'en financement, qu'on est en droit d'imaginer pour une **infrastructure d'envergure nationale**. On a défini avec ambition un programme avec l'Académie des sciences début 2013, et on attend depuis une mise en œuvre qu'a prévue la stratégie IST du CNRS : « Mieux partager les connaissances » dans le cadre de laquelle s'inscrit ce rapport.

Le plan de ce document suit les quatre points énoncés ci-dessus, mais une première recommandation peut déjà être faite ici :

Recommandation N°1 :

Le ministère, agissant au titre de BSN, **infrastructure inscrite à la feuille de route nationale**, et les tutelles du CCSD, doivent s'engager à assurer à HAL une vision pluriannuelle sur des moyens suffisants.

Remarques complémentaires sur la notion d'infrastructure nationale

Le monde des archives ouvertes, à l'image de la recherche, est mondialisé. La notion d'infrastructure *nationale* ne doit pas nous faire perdre de vue que le véritable écosystème dans lequel HAL s'inscrit est international, et d'en tirer les conséquences, que ce soit en termes de langue ou de collaborations, d'interconnexions de services etc. Les TGIR inscrites à la feuille de route ont naturellement une dimension internationale importante.

1. Produits / Services

Quelle est exactement la fonction de HAL ? A cette question, pas de réponse simple. C'est une archive ouverte, bien sûr, mais dont l'usage dépend des communautés disciplinaires voire des spécialités, ainsi que des institutions. Et ce n'est pas qu'une archive ouverte.

Quand HAL héberge une archive institutionnelle, on s'attend à y trouver principalement des productions certifiées, et peu de « pre-prints ». Au contraire, dans un portail disciplinaire, on pourra trouver de tout, et notamment des pre-prints de physiciens et autres « working papers » d'économistes, en grande proportion. Or, ce qui paraît naturel à un physicien des hautes énergies ou à un économiste, faisant partie de la pratique de recherche ordinaire, est vu comme une hérésie par certains biologistes, peut-être la plupart : un pre-print ne peut en aucun cas être rendu public, seule une version certifiée par les pairs peut être diffusée.

Qui plus est, HAL héberge aussi des notices bibliographiques, ce qui du point de vue du libre accès peut s'appeler des métadonnées sans les données. Au-delà de cette présentation volontairement absurde, cela a bien sûr une véritable utilité, mais ne relève pas des fonctions d'une archive ouverte.

La réponse ordinaire à ce constat de désordre (tout relatif, si on est de bonne foi) est de faire remarquer que le *type de document* est toujours spécifié, et qu'on peut même filtrer sur sa valeur. Cette réponse est

insuffisante, elle sous-entend que les utilisateurs de HAL ont une culture suffisante de l'information scientifique, ce qui n'est pas le cas et n'a pas à l'être.

Se contenter de dire « c'est une archive ouverte » est source de confusion, voire de rejet par certains.

On peut *a minima* repérer au moins trois services différents rendus aujourd'hui par le cœur de HAL, sans que ce soit vraiment explicite :

1. Une fonction de communication directe entre chercheurs, dans leur activité courante de recherche. Il est naturel qu'à côté des publications certifiées circulent alors des pre-prints et autres working papers, comme dans arXiv ou RePEc⁵.
2. Une fonction bibliographique, qui permet par exemple à un laboratoire de diffuser de manière organisée sa bibliographie sur son site web ou à un chercheur d'alimenter automatiquement son dossier d'évaluation comme dans CRAC ou RIBAC.
3. Une fonction d'archive à proprement parler⁶, et notamment d'archive institutionnelle.

Recommandation N°2 :

Clarifier la question des typologies d'objets et de services associés. Une politique claire d'identification des services doit être établie, et probablement faut-il avoir un nom différent pour chacun des services.

Remarque complémentaire sur les objets et services de HAL

Un soin attentif doit être apporté au statut des objets disponibles dans HAL, aussi bien que des traitements et services qui peuvent y être associés. Les questions de propriété intellectuelles doivent être abordées, mais sans pusillanimité : le droit dans ce domaine est encore largement en devenir.

Recommandation N°3 :

La fonction d'enregistrement de notice bibliographique doit être très clairement séparée de la fonction d'archive. **HAL, c'est du contenu scientifique.**

L'acte de dépôt ne doit pas s'en trouver compliqué ni même en donner l'impression : le continuum entre l'enregistrement de la notice et le dépôt du document ne doit pas être rompu.

L'articulation avec le projet Conditior⁷ de BSN 3 doit être soigneusement construite.

Quelques remarques et idées complémentaires sur les produits et services :

- Les trois fonctions citées ne sont que le cœur de HAL. D'autres services élaborés très importants comme Sciencesconf.org⁸, le projet Episciences.org⁹, ou TEL¹⁰, entre autres, sont développés par le CCSD. Mais ils ne sont pas le cœur de HAL, et sont très clairement identifiés.
- Aucun chercheur n'utilise HAL comme point d'entrée d'une recherche de sources d'information scientifique, sauf au travers d'outils génériques comme Google Scholar. Il est sans doute **illusoire** aujourd'hui d'imaginer développer HAL comme **plateforme majeure de communication directe entre**

⁵ <http://repec.org/>

⁶ Cette fonction permet de répondre à l'obligation de dépôt dans une archive faite par la Commission européenne dans le cadre des projets H2020.

⁷ <http://www.bibliothequescientifiquenumerique.fr/?Conditior>

⁸ <http://www.sciencesconf.org/>

⁹ <http://episciences.org/>

¹⁰ Thèses En Ligne <http://tel.archives-ouvertes.fr/>

chercheurs. Cette dernière se réalise au sein de communautés de spécialistes au niveau mondial, dont certaines ont mis en place leurs propres archives ouvertes. Le rôle éventuel d'un outil national ne peut qu'être celui d'une brique au sein d'autres systèmes.

- La réflexion sur les **typologies** d'objet doit s'étendre à celle de **collection**. Quel sens donner à l'hébergement de l'archive complète d'un journal scientifique, ou de tous les rapports commandés par une institution ? Il s'agit bien entendu de fonctions très utiles, mais cela brouille l'image et l'identité de HAL.
- Une **archive institutionnelle** doit-elle être **entièrement ouverte** ? On aurait envie de répondre oui, mais si la vocation d'une archive institutionnelle est bien celle d'une archive, c'est à dire visant à conserver tout ce qui mérite de l'être, la réponse est non. Pour autant de raisons que l'on peut imaginer, certains objets doivent pouvoir rester en **accès restreint**. Le service de préservation à long terme au CINES qu'offre HAL doit pouvoir s'étendre potentiellement à la totalité de la production d'un établissement.
Il s'agit bien sûr de la responsabilité de l'institution, et « HAL générique » doit impérativement s'en tenir à sa fonction de libre accès.
- Concernant la gestion des éventuels embargos : la possibilité de mettre en place un bouton de demande à l'auteur de tiré-à-part par mail, telle que mise en place dans EPrints et DSpace¹¹, permettant à un lecteur potentiel d'accéder quand même au document pendant la durée d'embargo, devrait être offerte aux institutions qui le souhaitent.
- Dans la même idée d'ouverture partielle, peut-être HAL devrait-il pouvoir gérer un **contrôle d'accès** de type intranet pour que l'accès total reste possible au sein d'une institution.
- La question du maintien et du support du service Héloïse¹² mérite d'être examiné.

2. Méthodes de travail

Développements informatiques

On l'a dit dans la section diagnostic : le développement en « mode laboratoire », aussi excellent soit-il, ne suffit plus pour une infrastructure nationale. Les décisions de développements de nouvelles fonctionnalités ou de nouvelles versions doivent faire l'objet d'une préparation partagée avec les établissements partenaires et les utilisateurs de toutes catégories : chercheurs, professionnels de l'information scientifique et technique, opérateurs d'archives institutionnelles tierces, etc.

Un formalisme doit être défini, où l'écrit permet le suivi. Les arbitrages doivent être instruits pour être rendus par le comité de pilotage après avis du Comité Scientifique et Technique, au vu d'une forme de plan travail et de charge annuel.

Les travaux de développement doivent pouvoir aussi être partagés, selon les cas, avec les partenaires, comme cela s'est déjà fait avec l'Inria. On peut penser bien sûr à l'INIST (nous y reviendrons dans les deux sous-sections suivantes), mais pas seulement.

Il faudra à terme réétudier la question des méthodes et notamment s'interroger sur le recours à l'open source, voire à Dspace, EPrints, ou autre outil du monde du libre. Ces questions ont certes déjà été discutées et des choix faits, mais s'agissant maintenant d'une infrastructure de service nationale, il est devenu indispensable de les rediscuter formellement lors toute évolution majeure.

¹¹ http://www.eprints.org/news/features/request_button.php, <https://wiki.duraspace.org/display/DSPACE/RequestCopy>

¹² <http://heloise.ccsd.cnrs.fr/>

La question des référentiels sur les données est aujourd’hui un enjeu crucial. Le CCSD l’avait bien identifié dès le départ, mais **il est devenu maintenant impossible que les référentiels de HAL vivent seuls**. C’est une question stratégique qui doit faire l’objet d’un soin particulier : c’est une condition pour une bonne interopérabilité tant avec d’autres archives, institutionnelles ou thématiques, que pour les usages de type bibliographique : **les référentiels doivent être partagés**. Le réseau des professionnels de l’IST (*cf. infra*) doit sans doute devenir un acteur important de cette action.

Recommandation N°4 :

Le partage des référentiels doit être un point d’attention explicite.
L’articulation avec les projets Conditor et Istex¹³ est un élément essentiel.
Le lien avec de Hub de métadonnées de l’Abes devrait être étudié¹⁴.

Modération des dépôts (contrôle qualité)

La modération des dépôts dans HAL devrait être faite en réseau de professionnels de l’IST. Il est déraisonnable que la quasi-totalité de ce travail soit effectué par les membres du CCSD avec l’aide de quelques bienveillants collègues intervenant informellement.

Quelques établissements et probablement de nombreux laboratoires voient des bibliothécaires, des documentalistes ou d’autres ITA travailler sur HAL en appui aux chercheurs, beaucoup trop souvent de manière isolée. Des personnels de l’INIST doivent être mobilisés. Les divers réseaux et associations professionnelles pourraient servir de point d’entrée pour les identifier.

Mais on ne mobilisera pas efficacement les bonnes volontés professionnelles si on se contente de leur distribuer du travail à exécuter : ils en ont déjà suffisamment là où ils exercent. Il est nécessaire de les faire participer au moins à l’élaboration des critères, qui sont une condition préalable. Il faut aussi animer ce réseau, construire les échanges et l’entre-aide etc.

Simplification du dépôt : organisation de l’aide

L’idée que le dépôt dans HAL est trop complexe et trop lourd est malheureusement très répandue. Elle est fort discutable, souvent colportée par des chercheurs qui se justifient ainsi de ne pas déposer. Ceux qui déposent ne semblent pas rencontrer de difficulté particulière... Mais répéter « ce n’est pas vrai » ne résoudra pas le problème.

Il est d’ailleurs exact que le niveau de détail et d’exigence de qualité des métadonnées est plus élevé dans HAL que pour beaucoup d’autres archives ouvertes. Et il n’est pas faux de considérer que la gestion de métadonnées relève plus des compétences des professionnels de l’IST que de celles des chercheurs.

De plus, les publications des chercheurs sont souvent déjà en libre accès ailleurs : déposées par les chercheurs ou des co-auteurs dans des archives ouvertes institutionnelles ou thématiques partout dans le monde, sur des sites personnels, ou encore parues dans des revues en open access, etc. On peut comprendre que le chercheur considère que son devoir est alors accompli, et qu’il n’a pas à effectuer de travail supplémentaire.

¹³ <http://www.istex.fr/>

¹⁴ <http://www.abes.fr/Projets-en-cours/Hub-de-metadonnees>

Il n'est bien évidemment pas envisageable de connecter HAL avec toutes les sources possibles à l'égal des archives institutionnelles françaises visées par la Convention. Mais ne pourrait-on pas en identifier quelques-unes qui soient majeures, à la manière d'Isidore¹⁵ ? La question de « HAL moissonneur » se pose donc ici.

Curieusement, l'idée que HAL puisse moissonner est presque un tabou. Sans doute s'agit-il de s'assurer de la qualité : aucune source externe ne peut être conforme à tous les référentiels de métadonnées de HAL ! En un sens, le moissonnage est impossible. Pour poursuivre la métaphore agricole, le moissonnage collecterait trop de déchets, un tri manuel resterait nécessaire.

L'Inserm, pour HAL Inserm, s'approche pourtant de ce schéma :

- Une alerte PubMed signale les publications de l'Inserm aux professionnels du DISC¹⁶. Ces derniers demandent alors au chercheur de déposer son manuscrit puis se chargent des métadonnées.
- Grâce à un accord entre l'Inserm, le CCSD et BMC, les publications de BMC sont « poussées » dans HAL en suivant le protocole SWORD et les professionnels corrigent (« curate ») les métadonnées.

Une généralisation de ce type de méthode devrait être envisagée. Une meilleure couverture de la production pourrait être ainsi atteinte, tout en facilitant la tâche aux chercheurs.

Cette généralisation demande la mobilisation des professionnels de l'IST autour de HAL. Néanmoins, cette mobilisation n'est pas nécessairement trop coûteuse en temps de travail : elle existe déjà, mais de manière parcellaire et il s'agit trop souvent de personnes isolées. Partout où cela est possible, c'est au sein de l'établissement d'accueil du laboratoire que ces actions doivent être menées. L'INIST doit être mobilisé : la curation de métadonnées est une des compétences au cœur de ses missions. L'INIST pourrait même jouer un rôle central, par exemple en organisant la veille sur les parutions de publications issues de l'ESR pour l'ensemble du réseau.

Recommandation N°5 :

Mettre en place et faire vivre un réseau des professionnels de l'IST pour partager la modération, aider au dépôt, faire vivre les référentiels.
L'INIST a ici un rôle majeur à jouer.

Quelques remarques et idées complémentaires sur le réseau des professionnels :

Ce réseau s'inscrit naturellement dans la stratégie IST du CNRS : « Mieux partager les connaissances », qui intègre les fonctions et les structures au service de la recherche.

Le CCSD doit être au centre de ce réseau. Cette coordination / animation sera nécessairement coûteuse en temps et énergie. C'est un aspect qui doit être pris en compte dans l'évaluation des moyens nécessaires pour couvrir le fonctionnement de base de l'infrastructure.

En écho aux remarques complémentaires de la recommandation N°1, l'ouverture du réseau à des collaborations internationales, autour d'autres archives, mériterait d'être explorée.

Enfin, les archives institutionnelles tierces sont une source potentiellement importante de contenu. Il est crucial, conformément à la convention de partenariat, que le versement de leur contenu dans HAL soit aussi facile que possible. Elles sont opérées « localement », au sein d'institutions qui ont généralement établi une

¹⁵ <http://www.rechercheisidore.fr/> (d'ailleurs développé sous maîtrise d'œuvre du CCSD).

¹⁶ <http://www.inserm.fr/qu-est-ce-que-l-inserm/organigramme/departements-et-services/information-scientifique-et-communication-disc>

politique de dépôt. Leurs opérateurs ont un rôle important à jouer dans le réseau des professionnels : en un sens, la question de l'aide au dépôt est dans leur cas réglé par construction.

3. Pilotage / Gouvernance / Communication

Pilotage / Gouvernance

De l'avis des participants, le CST tel qu'il a été constitué semble ne pas fonctionner de façon satisfaisante.

Il est nécessaire de bien distinguer la fonction d'analyse stratégique, de conseil et *d'instruction de décision*, qui est celle du CST, de la fonction d'arbitrage et de *prise de décision*, en bref d'exercice de la tutelle, qui est celle du comité de pilotage. Le comité de pilotage devrait s'apparenter fortement à un Comité d'Orientation et de Surveillance d'une unité de service du CNRS. Le CST, lui, devrait fonctionner comme... un conseil scientifique !

Les membres composant les deux comités doivent être eux aussi clairement différenciés. Au CST les spécialistes, qui n'ont pas à représenter une institution. Au comité de pilotage on trouvera surtout les décideurs, qui eux représentent bien leur institution : il ne s'agit généralement pas des mêmes personnes.

Concernant le **comité de pilotage**, du fait même de la singularité de HAL désignée **infrastructure nationale**, le **Ministère** a toute sa place, tant pour faire entendre sa voix que pour s'engager.

La question de l'articulation avec le comité de pilotage de la BSN¹⁷, d'où est issue « la convention », devrait être clarifiée.

Recommandation N°6 :

Mettre en place les principes de gouvernance du CST et du Comité de pilotage, avec une séparation nette de leurs missions et de leurs compositions.

Remarques ou idées complémentaires concernant le pilotage :

Il serait utile de faire vivre plusieurs comités d'utilisateurs ou d'usagers, par catégorie, comme le fait le Cléo¹⁸. Trois exemples : les responsables d'archives ouvertes tierces, les responsables d'archives institutionnelles basées sur HAL, un comité du réseau des professionnels tel que décrit pour la recommandation 5, etc.

Le CNRS est seulement en train de construire une vision consolidée de ses infrastructures numériques en IST. HAL, Persée, Humanum et OpenEdition, peut-être aussi Progedo, sont appelés à développer des synergies dans le cadre de la stratégie nationale récemment adoptée par le CNRS.

Le site de Lyon héberge le CCSD et Persée. Il faudra sans doute approcher l'ENS de Lyon, dont le nouveau directeur est familier du CNRS et qui a la cotutelle de Persée, pour explorer des possibilités de synergies ou de coordination entre les deux structures.

Communication

La sortie de la version 3 de HAL mérite la plus grande attention : si les recommandations 2, 3 et 4 du présent document devaient être mises en œuvre rapidement, les interférences dans les messages sont un risque à maîtriser.

¹⁷ <http://www.bibliothequescientifiquenumerique.fr/?Nouvel-article,49>

¹⁸ <http://cleo.openedition.org/>

Sur un autre plan, les obligations de dépôt des résultats dans une archive¹⁹ faites par la Commission Européenne dans H2020 doivent dès maintenant faire l'objet d'une communication forte, peut-être accompagnée d'une interface dédiée : « oui HAL vous permet de remplir vos obligations sans aucunes difficultés ! ».

Recommandation N°7 :

Définir et mettre en œuvre immédiatement un plan de communication sur HAL et H2020

4. Equipe / organisation

Le CCSD est très clairement en sous-effectif chronique. A titre d'illustration, comment une infrastructure nationale peut-elle fonctionner efficacement avec un(e) responsable administratif en CDD ? Le nombre de conventions, de contrats, le passage à une unité mixte qui complique forcément la gestion, tout concourt à détourner la direction de l'unité de ses missions. Il est urgent d'attribuer un poste de secrétaire gestionnaire au CCSD.

Au-delà du strict sous-effectif, et sans que les consultations aient directement abordé la question managériale, les remarques et recommandations sur le fait que HAL ne soit pas vraiment devenu une infrastructure nationale indiquent sans doute que l'organigramme actuel n'est pas satisfaisant. Dire qu'on ne fait pas fonctionner une infrastructure de service comme on fait des développements en laboratoire implique de revoir l'organigramme de l'unité. Il manque sans doute les compétences d'un « chef de plateforme », un peu à la manière d'un directeur de système d'information, même s'il ne s'agit pas d'informatique de gestion.

La question de l'organigramme et de l'effectif cible du CCSD est un sujet prioritaire pour le comité de pilotage. Une première réunion devrait tenir lieu de dialogue de gestion, dont les résultats sont des engagements.

Recommandation N°8 :

L'organigramme du CCSD doit être revu, tant pour palier sa fragilité que pour lui permettre de devenir une véritable infrastructure nationale.

Une fonction de « chef de plateforme », nécessitant probablement un recrutement doit pouvoir être pourvue.

Un poste permanent de responsable administratif semble prioritaire

Remarques ou idées complémentaires concernant les moyens – tarification

Le CCSD offre aujourd'hui un certain nombre de services à la demande autour de HAL et de ses services dérivés : portails institutionnels, développement *ad hoc* etc. Le service de portail institutionnel lui-même, facturé symboliquement à l'ouverture, offre un service pérenne gratuit directement onéreux pour le CCSD.

D'un autre côté, le CCSD bénéficie d'un hébergement gratuit de la part du Centre de calcul de l'IN2P3, bureaux et locaux techniques, infrastructure.

Les questions économiques, et notamment de tarification, doivent être traitées.

¹⁹ Il s'agit bien d'une obligation de dépôt, même dans le cas de publication dans une revue en libre accès : http://ec.europa.eu/research/science-society/document_library/pdf_06/era-communication-towards-better-access-to-scientific-information_fr.pdf paragraphe 6.2.2 page 11

Annexes

Commande initiale de Renaud Fabre (extrait)

L'installation du CST réuni par le CCSD a été l'occasion pour tous les acteurs de l'Open Access d'affirmer au moins 3 priorités :

- 1. La **nécessité de stabiliser au plus vite, le dispositif mis à jour de HAL (v3)** : il est convenu que ce logiciel dont le développement est achevé, réalisera l'ensemble de ses phases de test dans les prochaines semaines avec l'objectif d'être opérationnel à la rentrée (septembre 2014) pour tous ses utilisateurs.*
- 2. Le **besoin de développer une offre cohérente de service au chercheur**, ceci suppose de faire connaître à tous les utilisateurs les services d'accompagnement du dépôt. La fonction de ces services est déterminante pour offrir un « open process » qui est inséparable du dépôt proprement dit. Scienceconf, Episciences ainsi qu'un service de description automatique de la publication déposée devraient faire partie de cette environnement de travail pour les déposants.*
- 3. **L'accompagnement du dépôt et une modération outillée et adaptée** au besoin des communautés de recherche. Les chercheurs présents au CST ont tous manifesté l'importance de cet accompagnement.*

Sur ces 3 thèmes en relation avec tous les acteurs (MESR, ANR, INRIA, INSERM, INRA, CEA, Universités, ...), il est indispensable que l'action du CCSD puisse être confortée et que HAL connaisse en 2014, une nouvelle étape de son développement.

Dans le cadre de ta charge de mission pour le CNRS sur l'Open access, comme nous en avons convenu, il apparait nécessaire de faire le point avec l'ensemble des acteurs, pour que HAL soit au rendez-vous d'une intensification réussie.

Liste des personnes consultées, formellement ou non

1. Raymond Bérard, CNRS/INIST
2. Christine Berthaud, CNRS/CCSD
3. François Cavalier, Sciences PO/USPC (SPIRE²⁰)
4. Dominique Cavet, IRD (Horizon²¹)
5. Daniel Charnay, ex CNRS/CCSD
6. Odile Contat, CNRS/INSHS
7. Marin Dacos, CNRS/Cléo
8. Françoise Drouard, CNRS/INIST
9. Claire François, CNRS/INIST
10. Matine Garnier-Rizet, ANR
11. Benoît Habert, ENS Lyon/UMR 5191 CNRS
12. Odile Hologne, INRA (ProdINRA²²)
13. Marie-Pascale Lizée, MENESR
14. Sadrine Maloteau, INP Toulouse (OATAO²³)
15. Michel Marian, MENESR
16. Jacques Millet, INRIA
17. Valérie Néouze, Paris Descartes/USPC, groupe de travail IST/service au chercheur
18. Didier Pélaprat, INSERM
19. Laurent Romary, INRIA
20. François-Joseph Ruggiu, CNRS/INSHS
21. Christoph Sorger, CNRS/INSMI

²⁰ <http://spire.sciencespo.fr/web/>

²¹ <http://horizon.documentation.ird.fr/>

²² <http://prodinra.inra.fr/?locale=fr>

²³ <http://oatao.univ-toulouse.fr/>